



Probleme relatif à un chemin en indivision

Par **Natylou**, le **09/12/2020** à **15:12**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté un terrain à construire sur un lot de 2 terrains. Pour y accéder, nous partageons, avec le propriétaire du 2eme terrain, un chemin d'accès en indivision. Sur ce chemin, sans aucune gêne de passage pour l'autre propriétaire, nous avons besoin de construire une rampe d'accès avec mur de soutainement. Cette partie du chemin indivis est imbriqué dans notre terrain (erreur du géomètre) et ne gêne aucunement le passage de mon futur voisin. Celui-ci refuse. Sans cette rampe, je ne peux acceder à mon garage. Quelles sont mes droits et mes recours ?rnMerci pour vos conseils.rnrnCordialement.

Par **Visiteur**, le **09/12/2020** à **16:16**

Bonjour,rrnrnVotre préoccupation est légitime mais cette partie de terrain en indivision suppose un accord de tous les propriétaires pour quelque modification que ce soit.rnrnVotre voisin doit être d'accord, mais s'il refuse, un juge peut l'y contraindrernrnVous pouvez faire appel au conciliateur de justice auprès du tribunal judiciaire ou de proximité, avant d'aller plus loin en saisissant le juge.

Par **morobar**, le **10/12/2020** à **18:07**

Bonjour,rrnrn[quote]rn(erreur du géomètre) rnrn[/quote]rnEt aussi du notaire puisque celui-ci reprend les éléments communiqués par le rapport du géomètre dans la descriptop,n des lieux.rnrnUne telle erreur selon vos allégations doit faire l'objet d'une révision.

Par **talcoat**, le **23/12/2020** à **18:50**

Bonjour,rrnrnVous trouverez un conciliateur (bénévole) dans une mairie ou une maison du droit et de la Justice, sachant que le juge de proximité n'existe plus...rrnrnPar ailleurs, le document d'arpentage doit clairement identifier les 2 lots et le chemin d'accès, ces trois parcelles étant indépendantes. Il n'est donc pas possible que le tracé du chemin empiète sur votre propriété sans créer une nouvelle servitude, à défaut vous pouvez faire vos travaux sur votre propriété sans l'accord du voisin.rrnrnImpossible d'en dire plus sans le plan.